

Que fait Unifor pour prévenir les LATR?

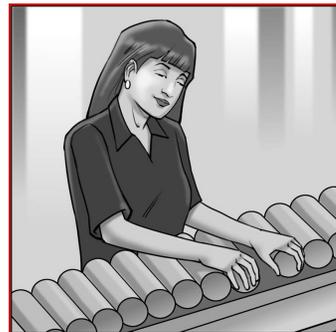
Unifor a négocié des dispositions sur l'ergonomie dans les conventions collectives de ses membres. En voici quelques exemples :

- Comité mixte en milieu de travail et lignes directrices ergonomiques plus strictes que les réglementations gouvernementales
- Participation du syndicat à la conception du poste de travail et de la machinerie
- Formation en ergonomie pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs
- Procédure d'accommodement en milieu de travail pour les accidentés
- Amélioration des aspects techniques et des procédés de production
- Représentation syndicale en milieu de travail pour traiter les problèmes ergonomiques



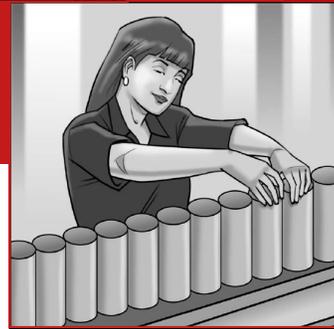
Parce que le travail ne devrait pas blesser...

La prévention des LATR par le recours à l'ergonomie est avantageuse à long terme, autant pour l'employeur que pour les travailleuses et travailleurs.



bonne
conception
⇄

mauvaise
conception
⇒



UNIFOR
lesyndicat | Canada

Pour en apprendre davantage

Vous pouvez en apprendre davantage sur l'ergonomie, en contactant le :

Service de la santé et de la sécurité d'Unifor

205 Placer Court, Toronto (Ontario) M2H 3H9
Téléphone : 416-495-6558 ou 1-800-268-5763
Télécopieur : 416-495-6552

Healthandsafety@unifor.org

www.unifor.org

JD:SS:Ih:sepb343



UNIFOR

Journée internationale de sensibilisation aux LATR

RSI



Journée de sensibilisation aux microtraumatismes répétés

Travailler ne devrait faire de mal à personne!

www.unifor.org

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SENSIBILISATION AUX LATR



Que signifie LATR?

LATR est un acronyme qui signifie « lésion attribuable au travail répétitif ». C'est un terme générique dont on se sert pour désigner les lésions des tissus mous

(muscles, tendons, nerfs) du cou, du haut et du bas du dos, des épaules, des bras, des poignets et des mains. Ces lésions peuvent être causées par un éventail de facteurs, comme une mauvaise posture, la répétition du mouvement, la force utilisée, les températures extrêmes, les vibrations et d'autres.

Journée internationale de sensibilisation aux LATR

Chaque année, le dernier jour de février est la Journée de sensibilisation aux lésions attribuables au travail répétitif. Plus de 12 pays soulignent cette journée. La première Journée de sensibilisation aux LATR a eu lieu le 29 février 2000, parce que c'était la seule journée non répétitive de l'année. C'est une accidentée canadienne qui a eu l'idée de souligner ainsi cette journée. Les années non bissextiles, on l'observe le 28 février.

Pourquoi devrais-je m'en soucier?

Les LATR sont un problème grave de santé professionnelle à travers le monde. Dans certaines provinces canadiennes, ces lésions représentent 50 pour cent des cas de maladie ou de blessure d'origine professionnelle et, dans 30 pour cent de ces cas, c'est le dos qui est affecté. Les LATR découlent directement d'une mauvaise conception des tâches. Unifor estime que la sensibilisation par l'éducation en milieu de travail est une étape nécessaire pour protéger les travailleuses et les travailleurs contre les LATR. Quelle que soit la tâche

à effectuer, la possibilité de développer une LATR existe.

Symptômes et signes de blessure

- Engourdissements
- Enflure
- Décoloration de la peau
- Fatigue
- Tension mentale
- Rougeur
- Fourmillements

Les symptômes d'une LATR peuvent limiter le mouvement des membres. Toute diminution de la capacité de bouger un membre est révélatrice d'un problème physique. Il faut toujours prendre ce symptôme au sérieux. Les conséquences sur la santé et les répercussions économiques affectent l'employé, mais aussi l'employeur. Les victimes de lésions peuvent voir leur capacité de travail diminuer, souffrir d'invalidité permanente, subir une perte de gains et avoir une moins bonne qualité de vie. Les employeurs peuvent subir des effets opérationnels importants : augmentation du coût des assurances, perte d'expertise professionnelle, baisse de la qualité du travail, augmentation des pertes, multiplication des réclamations de garantie et, donc, pertes économiques. Voici quelques-unes des conséquences des LATR :

- Hausse des consultations médicales
- Hausses des plaintes des travailleuses et des travailleurs
- Fort taux de rotation des employés
- Réduction de la qualité
- Diminution du rendement au travail et dans la vie privée

Que pouvez-vous faire si vous êtes exposé à un risque de LATR ou si vous en développez une?

Signaler vos problèmes à votre superviseur, aux premiers soins, au représentant en matière de santé et de sécurité d'Unifor et au représentant de l'Indemnisation des travailleurs.

Que pouvez-vous faire de plus pour prévenir les LATR?

Militez pour l'adoption des principes ergonomiques dans votre lieu de travail.

Écrivez à votre député fédéral ou provincial pour réclamer l'adoption d'une réglementation en matière d'ergonomie.

À l'heure actuelle, les provinces suivantes disposent d'une réglementation en matière d'ergonomie :

- la Colombie-Britannique
- la Saskatchewan
- le Québec
- l'Alberta
- le Manitoba
- le gouvernement fédéral